

LE JEU DU DICTIONNAIRE

Extrait de Guide pour enseigner

Objectifs Comprendre la construction d'une définition de dictionnaire ; En élaborer une.

2 séances : **Séance 1 : proposer des devinettes / Séance 2 : élaborer des définitions**

Séance 1 : proposer des devinettes

Objectif : amener les élèves à comprendre, de façon ludique, le fonctionnement d'une définition.

Matériel : fiches devinettes préalablement créées, avant la séance, à partir des définitions de dictionnaire.

Organisation : en collectif.

- Créer des fiches devinettes à la manière de « Questions pour un champion » à partir des définitions données dans les dictionnaires. Choisir des mots bien connus des élèves et, si possible, monosémiques. S'ils sont polysémiques, donner la définition du sens le plus utilisé. Faire deviner un mot après l'autre en dévoilant les indices petit à petit. A chaque indice, les élèves peuvent faire un mot après l'autre en dévoilant les indices petit à petit. A chaque indice, les élèves peuvent faire des propositions.

Exemples

TROIS MOTS A FAIRE DEVINER			
INDICES	LOUP	FOURCHETTE	KARATE
1	Mammifère....	Ustensile	Sport
2	carnivore....	De table	De combat
3	au pelage gris jaunâtre	A dents pointues	Et art martial d'origine japonaise
4	vivant en meute	Dont on se sert pour piquer les aliments	Se pratiquant à mains et pieds nus
5	Dans les forêts, d'Europe, d'Asie et d'Amérique		Où les coups ne sont pas portés et sont interdits à certains endroits.
6	Exterminé en France depuis 1930		
7	Il hurle		
8	Et sa femelle est la louve		

Séance 2 : Elaborer des définitions

Objectifs : Analyser la construction d'une définition ; élaborer des définitions de mots connus, en allant du général vers le détail.

Matériel : définitions à analyser, écrites sur le tableau ou sur une affiche.

Organisation : en collectif, puis en binômes.

- questionner les élèves : comment est construite une définition ? Sélectionner dans les mots de la première séance deux ou trois définitions et les donner, écrites, dans leur version intégrale, en soulignant le terme générique ; par exemple :

- **Loup** : *n.m.* Mammifère carnivore au pelage gris jaunâtre vivant en meute dans les forêts d'Europe, d'Asie et d'Amérique. Exterminé en France depuis 1930. Le loup hurle. Sa femelle est la louve.

Demander pourquoi les mots soulignés sont placés au début de la définition.

Faire ressortir la construction d'une définition : elle commence par un terme générique puis donne d'autres indications visant à caractériser davantage. Faire remarquer également le vocabulaire employé : il est précis et parfois recherché : *ustensile, pelage...*

- Revenir éventuellement sur ce qu'est un terme générique puis leur donner à construire des définitions, en binômes, en respectant la trame allant du général vers le détail.

Exemples :

TABLE

- 1- Indique de quelle catégorie d'objets elle fait partie.
- 2- Décrit de quoi elle est constituée.
- 3- Précise, si tu veux, la matière, son utilisation.

ABEILLE

- 1- Indique à quelle espèce elle appartient.
 - 2- Donne quelques-unes de ses caractéristiques en commençant par la plus importante. Vérifier ensuite les définitions données par le dictionnaire.
- Recommencer l'activité sur d'autres séances et/ou ateliers, selon les besoins de la classe.

Séance 3 : Mettre en place le jeu

Objectif : amener les élèves à rédiger des définitions de dictionnaire, en suivant les normes d'écriture de ce type de texte.

Matériel : tableau et dictionnaires.

Organisation : par équipes de 4 ou 5 élèves en collectif.

- La classe est divisées en équipes.

But du jeu : inventer des définitions pour des mots inconnus des élèves.

- Proposer un mot inconnu.
- Chaque équipe construit une définition de ce mot, sans l'aide du dictionnaire.
- Collecter les définitions et les écrire au tableau en y ajoutant la bonne définition. Aucun commentaire ne doit être fait par les équipes.
- Chaque équipe désigne ensuite la définition qui lui semble bonne. Une équipe ne peut pas choisir sa propre définition. Discuter des définitions inventées : pertinence des termes génériques, choix des détails, vocabulaire employé. Découvrir et commenter la « bonne définition » donnée par le dictionnaire.
- Compter les points : 1 point si la bonne définition est trouvée ; 2 points chaque fois que sa définition a été choisie par une autre équipe (preuve qu'elle ressemblait bien à une définition du dictionnaire)

Recommencer sur d'autres séances et/ou atelier, selon les besoins de la classe.



Le conseil pédagogique :

Si certains de vos élèves ont encore du mal à chercher dans un dictionnaire voici des outils facilitant les recherches

- Lexiclic : un [clavier de phonèmes intuitif](#) qui permet aux élèves de trouver **seuls** et **rapidement** l'orthographe des mots dont ils ont besoin.



- le dictionnaire orthographique [Eurêka](#) aux éditions De Boeck.

